

La Jaune et la Rouge

REVUE MENSUELLE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE

polytechnique

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 3 février 2011

Étaient présents : MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52) • MARBACH C. (56) • GERONDEAU C. (57) • DEWAVRIN D. (58) • PÉLIER Y. (58) • BÉGON-LOURS J.-P. (62) • CASTILLON P. (62) • BERRY M. (63) • MARTIN F. X. (63) • DUBOIS B. (64) • YOLIN J.-M. (65) • BONGRAND J. (68) • VILAIN D. (72) • SÉGUIN P. (73) • BORIES A. (76) • DAILLANCE J.-M. (77) • MARTIN O. (77) • NEUMANN F. (81) • DUVERNEUIL B. (83) • LHERMITTE H. (83) • PANIÉ G. (95) • LE FLOCH O. (04) • MORVANT J. (05) • TOUAHIR L. (Docteur).

Étaient excusés : LUREAU F. (63) • LEVAUX J.-M. (64) • BOUQUOT B. (76) • SEREY B. (81) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • CHAZEL A. (90) • LANDRY S. (01) • BOUYSSONNIE J.-P. (39) • PACHE B. (54) • ROULET M. (54) • AILLERET F. (56) • GOURGEON P.-H. (65).

Trois membres ont donné un pouvoir : LUREAU F. (63) à CASTILLON P. (62) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) à DUVERNEUIL B. (83) • LANDRY S. (01) à BORIES A. (76).

Assistaient également à la réunion : P. MARY (60), délégué général de l'AX • Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint de l'AX • J.-M. CHABANAS (58), Rédacteur en chef de *La Jaune et la Rouge*.

La séance du Conseil est ouverte à 18 h 30 par le président Christian GERONDEAU (57).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 2 DÉCEMBRE 2010

Le procès-verbal préalablement envoyé est approuvé moyennant une modification de la fin du paragraphe 4 « Évolution de l'École ».

Le texte originel était :

« En réponse à la demande de certains camarades pour l'expression d'une position du Conseil sur les recommandations du rapport, le Président observe qu'une large majorité du Conseil les approuve.

Le Président constate en outre qu'il y a consensus au sein du Conseil sur la

nécessité d'une nouvelle gouvernance, sur le fait que l'X doit garder sa position de leader et sur l'obligation de changer les textes au cours de l'année 2011.

Le Conseil prend à son compte les grandes orientations du rapport du groupe de travail AX-FX ainsi que les réserves exprimées par Henri MARTRE et Jean-Michel YOLIN (cf. *supra*). »

Il est remplacé par le suivant :

« Le Président constate en outre qu'il y a consensus au sein du Conseil sur la nécessité d'une nouvelle gouvernance, sur le fait que l'X doit garder sa position de leader et sur l'obligation de changer les textes au cours de l'année 2011.

Le Conseil prend en compte les grandes orientations du rapport du groupe de travail AX-FX ainsi que les réserves exprimées au cours du débat. »

2. APPROBATION DU PROJET DE BUDGET 2011

Suite à plusieurs remarques faites par des membres du Conseil au cours de la réunion du 2 décembre 2010, le Président avait proposé de présenter un nouveau projet de budget 2011 tenant compte le mieux possible de ces remarques. Le Conseil avait approuvé cette démarche.

Une nouvelle édition du projet de budget 2011 a donc été élaborée et transmise aux membres du Conseil préalablement à la présente réunion.

Le Président fait remarquer que compte tenu des nouveaux objectifs assignés à l'Association du fait de ses nouveaux statuts votés en 2008 il lui est apparu nécessaire de lancer de nouvelles actions entraînant de ce fait de nouvelles dépenses, dont notam-

CÉRÉMONIE DE LA FLAMME À L'ARC DE TRIOMPHE

L'AX ravivera la Flamme à l'Arc de Triomphe le **lundi 10 octobre à 18 h 30** (rassemblement terminé à 18 h 15).

Retenez dès maintenant ce rendez-vous sur votre agenda, en particulier les membres des promotions 2001, 1991, 1981, 1971, 1961, 1951, 1941, 1931.

Il est d'ailleurs hautement souhaitable que les caissiers ou délégués des promotions s'arrangent pour que toutes soient représentées.

ment des frais de communication et de représentation du Président, que l'Association est par ailleurs en mesure d'assumer financièrement. La nouvelle présentation du budget telle que soumise au Conseil permet à son avis de voir plus clair sur les activités de l'Association.

Après un débat contradictoire portant notamment sur l'existence concrète des actions nouvelles et la pertinence des dépenses supplémentaires qu'elles entraînent, le Conseil décide alors de procéder à un vote pour approuver le projet de budget.

Sur 28 membres présents ou représentés, 20 votent pour, 6 votent contre et 2 s'abstiennent.

Le projet de budget 2011 est adopté.

3. CANDIDATURES AU CONSEIL, ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Le Président informe le Conseil de la situation actuelle : le Conseil compte 29 membres dont un membre représentant la Fondation. Conformément à l'article 5 des statuts ce nombre doit être réduit à 25. Or trois membres sont sortants et non renouvelables et quatre membres sont rééligibles pour un second mandat. Le Conseil décide, au risque d'avoir trop de candidats en regard des postes disponibles, de publier l'appel à candidature dans *La Jaune et la Rouge* du mois de février, conformément à l'article 2 du règlement intérieur.

4. PRÉPARATION DU RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2010

Jean-Marc DAILLANCE (77), secrétaire général de l'AX, est chargé, conformément à l'article 9 du règlement intérieur, de la préparation de ce rapport

dont le projet devra être approuvé par le Conseil lors de sa prochaine réunion le 31 mars 2011.

5. MANAGEURS.COM

Ce point de l'ordre du jour n'ayant pu être traité, il sera repris à la prochaine réunion.

6. POINT SUR LA JAUNE ET LA ROUGE

Jean-Marc CHABANAS (58), rédacteur en chef de *La Jaune et la Rouge*, fait le point sur les perspectives de l'année 2011.

La réforme engagée en 2008 avait pour but, dans le cadre d'une revue bimédia « papier et Internet », de mieux mettre en valeur son point fort, à savoir le dossier mensuel thématique, rebaptisé « Grand Angle ». L'effort principal a donc porté essentiellement sur la forme : revue mieux structurée, lecture plus attrayante et mise en valeur des articles.

Les objectifs recherchés étaient un accroissement de l'audience et des ressources.

Si les enquêtes de qualité auprès des lecteurs font apparaître un bon niveau de satisfaction, en particulier concernant le dossier, on ne constate pas d'augmentation de l'audience, notamment auprès des jeunes. Le taux de désaffection épouse celui connu par l'AX elle-même. Les abonnements stagnent, sans toutefois décroître : en soi, cette permanence montre que les membres P qui décèdent sont bien remplacés par des plus jeunes.

On constate par contre un indéniable succès en matière publicitaire : le nombre d'annonceurs et les recettes correspondantes ont doublé, alors que le contexte général des revues comparables est en léger déclin. C'est un

signe de qualité qui ne trompe pas. Les annonceurs ne sont pas des mécènes. De plus, et même s'il faut rester attentif aux effets pervers de cette situation (trop de publicité nuisant à la qualité de la revue et à ses obligations vis-à-vis de la Commission paritaire) ce succès assure confortablement la rentabilité de la revue et ses possibilités d'investissement. Grâce à ces ressources publicitaires le résultat de l'année 2010 est bénéficiaire tandis que celui de l'année 2011 devrait rester équilibré.

Concernant la notoriété de la revue, une opinion neutre peut être trouvée au CNISF. Celui-ci a publié sur son site Internet des extraits et résumés de dossiers et articles techniques parus dans une quarantaine de revues d'associations d'ingénieurs. De mars 2009 à juin 2010, une commission indépendante a ainsi sélectionné 29 dossiers dont 7 provenaient de *La Jaune et la Rouge*.

Les opérations de développement de l'édition électronique ont conduit à une meilleure présentation, une mise à disposition ponctuelle de l'ensemble de la revue le premier de chaque mois, une possibilité de recherche parmi les archives, l'ébauche d'une lettre d'information sur *La Jaune et la Rouge*. En revanche, si le nombre de visites du site a pratiquement doublé, le temps passé reste faible (moins de deux minutes).

Il paraît souhaitable, en s'appuyant sur le point fort que constitue le dossier Grand Angle, de renforcer le rôle de *La Jaune et la Rouge* comme organe de communication, non seulement de l'AX, mais encore de l'ensemble de la Communauté polytechnicienne. Déjà, l'École, les élèves, Polytechnique.org, les groupes X ou la Fondation y trouvent un écho plus ou moins régulier. Il faut le rendre systématique. Une diffusion plus large à l'extérieur, la remise régulière d'extraits des dossiers aux médias, l'organisation de débats autour d'un dossier, comme le propose le Collège de Polytechnique, peuvent contribuer à l'image de la communauté polytechnicienne.

En termes d'actions il est proposé de poursuivre l'effort de promotion des abonnements entrepris en avril 2010 avec l'embauche d'une collaboratrice assistante en communication et l'amélioration du site électronique, égale-

ment relancé en 2010 avec un rédacteur en chef adjoint dédié. Enfin il conviendrait de systématiser les services rendus à l'ensemble de la communauté polytechnicienne avec un correspondant régulier de chaque entité évoquée au sein du Comité éditorial. Le plus urgent est de rechercher de jeunes retraités que la fonction puisse intéresser. Le Conseil approuve ces orientations.

Le Président remercie Jean-Marc CHABANAS pour son exposé et propose qu'un débat plus large sur l'évolution de *La Jaune et la Rouge* soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil.

7. CONVENTION POUR LA BOÎTE À CLAQUE

Ce point de l'ordre du jour n'ayant pu être traité, il sera repris à la prochaine réunion.

8. AGRÈMENT D'UN GROUPE X

Le groupe X-Chili a demandé son agrément AX. Son objet est de contribuer au rapprochement de la communauté des X ayant des liens avec le Chili. Il vise également à faciliter la venue des X désirant étudier ou travailler au Chili, ainsi qu'à promouvoir le rayonnement de l'École polytechnique au Chili.

Le délégué général informe le Conseil que le groupe X-Chili satisfait aux conditions requises pour un agrément AX notamment en termes de cotisations de ses membres à l'AX. Le Conseil donne à l'unanimité des membres présents son agrément à la création de ce groupe X. Cet agrément sera soumis à la ratification de l'Assemblée générale du mardi 14 juin 2011.

9. ACCEPTATION D'UN LEGS

Le délégué général informe le Conseil d'un legs consenti par Madame Monique LEROY, veuve de Monsieur Léonard GUILLEMAIN décédée le 2 novembre 2010. Aux termes de son testament authentique, Madame LEROY a consenti un legs particulier de la somme de 15500€ au profit de l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique.

Le Conseil décide d'accepter ce legs sous réserve de l'autorisation administrative et d'en supporter les charges. Il donne tous pouvoirs à son Président, à son trésorier, au délégué général, au délégué général adjoint, chacun pouvant agir seul, à l'effet de percevoir ce legs, en consentir quittance et décharge, souscrire toute déclaration de succession. Chacun pourra à cet effet passer et signer tous actes et pièces, faire toutes déclarations, substituer toute personne de son choix dans tout ou partie de ses pouvoirs et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

10. DESSERT DE SACLAY

Le Président indique que le cahier d'acteur établi par l'Association pour le désenclavement du plateau de Saclay qu'il préside a bien été déposé et qu'il a suscité beaucoup d'intérêt de la part des personnalités qu'il a pu rencontrer depuis.

11. RÉSEAUX SOCIAUX

François NEUMANN (81) rapporte les travaux du groupe de travail du CNISF sur les réseaux sociaux et fait le point des discussions avec ParisTech *Alumni* sur ce sujet et sur la création d'un annuaire.

GRUPE DE TRAVAIL DU CNISF

Le groupe a mené avec l'aide de la société Netanswer une enquête sur les réseaux sociaux.

Un réseau social s'entend comme un ensemble d'entités sociales (individus, organisations sociales), interagissant socialement entre elles. Ces interactions forment des liens au sein du réseau. Au plan de la notoriété Facebook arrive en première position devant YouTube, Twitter étant en septième position, loin devant Viadeo et LinkedIn respectivement seizième et dix-neuvième.

Concernant l'appartenance Facebook recule en troisième position derrière Windows Live et Copains d'avant suivi de Viadeo (8^e), Twitter (11^e) et LinkedIn (15^e).

Les jeunes promotions sont tout naturellement plus utilisatrices des réseaux sociaux que les plus anciennes, Facebook, LinkedIn et Viadeo étant les plus utilisés.

Les principaux objectifs des utilisateurs sont :

- Retrouver des personnes perdues de vue (71 %).
- Être informé des actions ou informations des groupes et communautés susceptibles de les intéresser (51 %).
- Faciliter la mise en relation entre diplômés et recruteurs (43 %).
- Être recruté (35 %).
- Trouver de nouveaux clients (12 %).

À la question « Quel intérêt portez-vous à certaines fonctionnalités présentes dans les réseaux sociaux » les réponses sont les suivantes :

- Fiche profil avec CV : une majorité de très utile.
- Groupes de discussion : peu d'importance.
- Partage de médias (photos, documents...) : peu utile.

- Module de mise en relation : majoritairement utile.

- Mur affichant les actualités des membres : les diplômés sont partagés.
- Accès ouvert afin que tout internaute, même non-membre, puisse consulter les profils des membres : peu d'importance pour les diplômés.

Les raisons pour lesquelles les internautes sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sont principalement les suivantes :

- Je recherche d'anciennes connaissances (75 %).
- Je me suis inscrit par simple curiosité (48 %).
- Je cherche à me faire recruter (41 %).
- Je cherche à mieux connaître un secteur d'activité, une entreprise ou une fonction dans laquelle je souhaite évoluer à terme (23 %).

- Je diffuse des informations ou des articles relatifs à mes activités (19 %).

- Je cherche des contacts commerciaux (17 %).

- Je cherche des contacts techniques (17 %).

- Je cherche à recruter (10 %).

À la question « Avez-vous déjà obtenu des résultats au travers de l'usage de ces réseaux sociaux ? » les réponses sont les suivantes :

- Oui, j'ai retrouvé d'anciennes connaissances grâce à ces réseaux (62 %).
- Non, je n'ai rien obtenu de ces réseaux (26 %).
- Oui, c'est un moyen pour moi de diffuser des informations ou des articles (13 %).

LES CINQUANTE ANS DU LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DES SOLIDES

1961-2011 : 300 doctorants de 22 nationalités, 4 académiciens, plus de 40 contrats industriels par an. Depuis sa création en 1961 par Jean MANDEL, le Laboratoire s'intéresse à l'analyse expérimentale et au développement de modèles analytiques ou numériques du comportement mécanique de matériaux et de structures, avec l'ambition de fournir les outils fondamentaux pour résoudre des problèmes scientifiques et industriels. Le LMS (UMR École polytechnique, CNRS, Mines ParisTech) regroupe aujourd'hui plus de 80 personnes.

Les 8 et 9 décembre 2011 seront célébrés cinquante ans d'existence à l'École polytechnique à travers les témoignages de plusieurs générations de docteurs et scientifiques du Laboratoire qui ont fait son renom. Ces journées seront propices à une réflexion sur les enjeux scientifiques et techniques du futur dans le domaine très actuel de la mécanique des solides.

Ces célébrations sont ouvertes à tous sur inscription à :
50ans@lms.polytechnique.fr

- Oui, je me suis fait recruter (ou j'ai passé des entretiens) grâce à un contact obtenu sur l'un de ces réseaux (10%).
- Oui, j'ai trouvé des contacts techniques sur ces réseaux (9%).
- Oui, j'ai trouvé des contacts commerciaux sur ces réseaux (8%).
- Oui, j'ai recruté (ou j'ai fait passer des entretiens) un ou plusieurs de mes collaborateurs après les avoir identifiés sur ces réseaux (3%).

L'étude montre une grande diversité des réseaux sociaux (population, objectifs, fonctionnalités) mais les questions en QCM fermé peuvent conduire éventuellement à des contresens. Il convient de distinguer les réseaux sociaux génériques (masse critique nécessaire pour devenir réellement pertinent, mais y a-t-il un espace en dehors de Facebook et LinkedIn?) et les réseaux dédiés aux fonctionnalités bien spécifiques (rencontres en ligne ou autre recherche de camarades d'école d'enfance, partage de photos).

La fonction principale des réseaux sociaux est la reconstruction des liens réels, fonction principale de l'annuaire! Les réseaux sociaux complètent les annuaires des anciens.

PROJET DE RÉSEAU SOCIAL DE PARISTECH ALUMNI

Après plus d'un an de discussions et un parcours compliqué le projet est sur le point d'entrer dans une phase concrète avec le soutien de la société Netanswer. Des points importants restent cependant encore à résoudre (financement, autorisations et CNIL, impact

sur les outils des associations). On notera par ailleurs les réticences de Polytechnique.org et Gadzar.org. De la dernière réunion Paristech Alumni il ressort que la problématique CNIL semble maintenant bien prise en compte, mais que des difficultés techniques subsistent notamment sur le mode d'interrogation de la base de données.

Concernant l'annuaire de PTA, il est déjà en place, avec la majorité des écoles. Celles n'utilisant pas Netanswer comme prestataire technique n'y sont pas. Il n'y a pas de raisons de ne pas fournir au moins les informations publiques tant qu'il n'y a pas de réplique des données faites du côté PTA. Le projet à moyen terme de PTA est de proposer de nouveaux services. Polytechnique.org développe des services similaires mais estime qu'une concurrence bien menée peut apporter de l'émulation. Quant au réseau social son intérêt est bien moins clair. Un réseau social se doit d'être ouvert et le réseau social PTA serait en concurrence directe avec Facebook et LinkedIn. En conclusion, en dehors de Gadz et d'X.org, les associations sont apparemment plutôt positives (ou non négatives). Mais n'est-ce pas par simple inattention?

Une solution pour l'AX pourrait être de se réintroduire fortement dans le processus par l'intermédiaire de groupes internationaux tels qu'X-USA. Il conviendrait d'apporter des solutions et des aspects concrets au débat. Par ailleurs des problèmes importants restent à traiter (CNIL, redescende des infor-

mations, import des inscriptions à des groupes, import des connexions sur le réseau social, gestion des incohérences multiannuaires).

Le Président remercie François NEUMANN de son exposé et engage le Conseil à poursuivre ses réflexions tant sur l'annuaire de PTA que sur le réseau social.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30. ■

Groupe X

X-CÔTE BASQUE

Samedi 27 août 2011. Déjeuner traditionnel des résidents du Pays basque – au sens large géographiquement – permanents ou estivants et de leurs conjoints.

Renseignements et inscriptions :
Armand BOUTTIER (50),
6, impasse de la Grenouillette,
31170 Tournefeuille. Tél. : 05.61.86.25.81.
Courriel : armand.bouttier@wanadoo.fr

PHILIPPE COUSSOT (84) PRIX DARGELOS 2011

Philippe COUSSOT (84), chercheur au Laboratoire Navier (ENPC-CNRS-IFSTTAR) a reçu, mardi 14 juin, le prix Dargelos 2011 pour ses travaux sur la rhéophysique des fluides complexes.

L'ARGOT EN 1938

Quelques précisions complémentaires, suite à l'article de Jean DUBOIS (38), publié en novembre dernier.

Gilles LEGRAND (45) conteste la légende de Berzélius, en s'appuyant sur ses archives familiales : « Ce n'est pas pour avancer la fin d'un cours que l'oiseau s'est posé sur l'horloge, mais pour empêcher, un dimanche soir, cette horloge de marquer 10 heures, heure limite de rentrée des élèves. »

Quant à André MOYON (32), il confirme que « la tangente se portait bien à gauche en 1934 ». *La Jaune et la Rouge* lui adresse ses vœux les meilleurs à l'occasion de son très proche centième anniversaire.